

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CONTRECŒUR

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 10 juin 2021 à 19 h, en visioconférence, à laquelle sont présents :

Madame la mairesse, Maud Allaire
Monsieur le conseiller, Jonathan Paris
Monsieur le conseiller, Claude Bérard
Monsieur le conseiller, Steve Hamel
Monsieur le conseiller, Dominique Doyon
Monsieur le conseiller, André Gosselin
Monsieur le conseiller, Denis-Charles Drapeau

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de la mairesse, madame Maud Allaire.

Sont également présents :

Madame Mylène Rioux, assistante-greffière
Monsieur Félix Laporte, directeur général et greffier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. HOMMAGE À MADAME LISETTE CORBEIL, ANCIENNE EMPLOYÉE MUNICIPALE, VICTIME D'UN FÉMINICIDE
5. AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT LA PROCHAINE ADOPTION DU RÈGLEMENT 1234-2021 EMPRUNTANT AU PLUS 331 000 \$ POUR FINANCER DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT PAR CHEMISAGE
6. AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT D'EMBAUCHE D'UN CONTREMAÎTRE AUX SERVICES TECHNIQUES
7. NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF DE CIRCULATION
8. VERSEMENT D'UNE COMMANDITE À L'ENSEMBLE VOCAL EXPRESSIO POUR LA RÉALISATION D'UN VIDÉO
9. VERSEMENT D'UNE COMMANDITE À L'ORGANISME ENTRE L'ASSIETTE ET NOUS POUR L'ORGANISATION DE PIQUE-NIQUES DANS LES PARCS MUNICIPAUX DE CONTRECŒUR
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT D'OUVERTURE

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi. Ils conviennent donc de la légalité de la présente séance extraordinaire.

2021-06-190

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Monsieur Claude Bérard

Appuyé par : Monsieur André Gosselin

Et résolu unanimement :

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 4 suivant :

Hommage à Madame Lisette Corbeil, ancienne employée municipale, victime d'un féminicide.

ADOPTÉE

2021-06-191

HOMMAGE À MADAME LISETTE CORBEIL, ANCIENNE EMPLOYÉE MUNICIPALE, VICTIME D'UN FÉMINICIDE

Considérant le parcours de Mme Lisette Corbeil, à titre de directrice du Service de développement économique de juin 2015 à janvier 2020;

Considérant l'implication de Mme Corbeil au sein de l'organisation municipale et dans la collectivité;

Considérant la bienveillance, l'écoute et la gentillesse inégalée de cette femme d'exception;

Considérant le drame qui est survenu le 9 juin 2021 où Mme Corbeil a trouvé la mort;

Considérant que ce tragique événement représente le 12e féminicide à survenir au Québec depuis le début de l'année;

Considérant que comme gouvernement de proximité, la Ville de Contrecoeur désire agir concrètement afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise;

Considérant que la Ville de Contrecoeur souhaite s'allier aux différents palliers gouvernementaux et acteurs du milieu afin de sensibiliser d'avantage la population, à la détresse psychologie et à la violence faite aux femmes.

Il est proposé et résolu unanimement :

Que la Ville de Contrecoeur offres ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Lisette Corbeil.

Que la Ville honore la mémoire de Mme Corbeil pour l'implication qu'elle a eu dans la communauté et auprès de ses collègues et pour avoir laissé dans la mémoire des gens qui l'ont cotoyé, un souvenir impérissable.

Que la Ville invite toutes les villes du Québec à s'unir pour sensibiliser les citoyens à la détection de la détresse psychologique et toute forme de violence faite aux femmes, afin de combattre ce fléau.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT LA PROCHAINE ADOPTION DU RÈGLEMENT 1234-2021 EMPRUNTANT AU PLUS 331 000 \$ POUR FINANCER

DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT PAR CHEMISAGE

Le conseiller monsieur Claude Bérard donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement 1234-2021 empruntant au plus 331 000 \$ pour financer des travaux de réhabilitation d'une conduite d'égout par chemisage.

Ledit conseiller dépose le projet de règlement visé.

2021-06-192

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT D'EMBAUCHE D'UN CONTREMAÎTRE AUX SERVICES TECHNIQUES

Considérant le départ prochain à la retraite du chef de la Division des travaux publics, ainsi que le congé de maternité de la chef de la Division parcs et bâtiments;

Considérant qu'il est opportun d'embaucher une ressource dès maintenant afin d'assurer une transition et un partage des connaissances;

Considérant l'offre d'emploi parue sur différents médias Internet;

Considérant les entrevues réalisées;

Considérant la recommandation du comité de sélection.

Il est proposé par : Monsieur Dominique Doyon

Appuyé par : Monsieur Denis-Charles Drapeau

Et résolu unanimement :

D'autoriser le directeur général et greffier à signer un contrat d'embauche avec monsieur Colin Bouchard, au poste cadre de contremaître, aux Services techniques de la Ville de Contrecoeur, afin d'établir les conditions de travail.

ADOPTÉE

2021-06-193

NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF DE CIRCULATION

Considérant l'adoption du règlement numéro 1008-2015 constituant un comité de circulation;

Considérant que ce règlement prévoit la nomination de cinq personnes afin de siéger au sein du comité de circulation;

Considérant la démission d'un membre du comité;

Considérant la candidature spontanée reçue en juin 2021 et son analyse par la Division des travaux publics;

Considérant la volonté du conseil municipal d'accepter la candidature reçue.

Il est proposé par : Monsieur Jonathan Paris

Appuyé par : Monsieur Dominique Doyon

Et résolu unanimement :

De nommer madame Marilyse Marchand, citoyenne de Contrecoeur, membre au sein du comité de circulation pour le terme restant du membre démissionnaire, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE

2021-06-194

VERSEMENT D'UNE COMMANDITE À L'ENSEMBLE VOCAL EXPRESSIO
POUR LA RÉALISATION D'UN VIDÉO

Considérant la demande de commandite reçue de la part de l'ensemble vocal Expressio le 23 avril 2021, afin de réaliser un vidéo clip d'une chanson afin de créer un projet de remplacement des spectacles de fin d'année organisés habituellement;

Considérant que l'ensemble vocal regroupe des citoyens de Contrecoeur qui ont su maintenir la cadence en temps de pandémie;

Considérant que la vidéo servira d'outil promotionnel pour souligner les 10 ans de l'ensemble vocal;

Considérant l'intention du conseil municipal de contribuer financièrement à la réalisation du vidéo.

Il est proposé par : Monsieur Claude Bérard

Appuyé par : Monsieur André Gosselin

Et résolu majoritairement :

De verser une somme de 1000 \$ à l'ensemble vocal Expressio pour la réalisation d'un vidéo clip.

ADOPTÉE

2021-06-195

VERSEMENT D'UNE COMMANDITE À L'ORGANISME ENTRE L'ASSIETTE
ET NOUS POUR L'ORGANISATION DE PIQUE-NIQUES DANS LES PARCS
MUNICIPAUX DE CONTRECOEUR

Considérant la demande de commandite de l'organisme Entre l'assiette et nous, reçue le 17 mai dernier, afin d'organiser des pique-niques dans les parcs municipaux;

Considérant que le but de ces pique-niques est de rehausser l'utilisation des parcs municipaux par les familles et les aînés, ainsi que de favoriser la fréquentation du Parc régional des Grèves;

Considérant la volonté du conseil municipal de participer financièrement à la réalisation de cette activité.

Il est proposé par : Monsieur André Gosselin

Appuyé par : Monsieur Steve Hamel

Et résolu unanimement :

De verser une somme de 1000 \$ à l'organisme Entre l'assiette et nous pour la réalisation de pique-niques dans les parcs municipaux de Contrecoeur.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Puisque la séance se tient en visioconférence, aucune question n'est adressée au conseil municipal.

2021-06-196

LEVÉE DE LA SÉANCE

Advenant 19 h 06;

Il est proposé par : Monsieur Denis-Charles Drapeau
Appuyé par : Monsieur Claude Bérard

Et résolu unanimement :

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Maud Allaire,
Mairesse

Félix Laporte,
Directeur général et greffier